

Retours sur la séance du 20 juin 2019

La mesure de l'attractivité économique

1/ ENTREPRISE ET EMPLOI

Animation Gilles d'APOLITO (AUPA)

LES CONDITIONS DE L'ATTRACTIVITE

Quels sont les facteurs d'attractivité auxquels sont sensibles les entreprises pour s'installer sur un territoire ?

Quels sont les leviers activés par les territoires pour être attractifs auprès des entreprises et des actifs ?

Pour les facteurs d'attractivité comme pour les leviers à activer, le groupe s'accorde à dire qu'ils relèvent de l'environnement purement économique (dynamisme, spécialisation, offre foncière et immobilière, accompagnement des entreprises, infrastructures, offre de formation...) et des aménités, infrastructures, conditions de logement et de déplacements qui font la qualité de vie et l'attractivité d'un territoire auprès des actifs.

Principaux facteurs d'attractivité :

- Le foncier et l'immobilier d'entreprises : disponibilité / prix / qualité du bien
- La qualité du lieu de l'implantation :
 - le site [démarches de labélisation type PARC +]
 - le bâtiment (Haute qualité environnementale, notion de labellisation également)
- Les services offerts et notamment la fibre / le très haut débit
- La thématization des espaces d'activités pour le développement, la visibilité des filières motrices, mais une approche à « tempérer » : il n'est pas facile sur un espace en développement d'afficher une thématization forte et de s'y tenir.
Les espaces d'activité doivent être en partie ciblés sur des filières mais doivent aussi permettre le développement de l'ensemble du tissu économique, avec un besoin fort pour le développement endogène, une réponse locale aux entreprises qui ne sont pas dans une filière forte identifiée.
- Promouvoir une offre variée, en gamme, en prix, en localisation qui réponde à la demande dans sa diversité. Les zones d'activités sont des espaces de développement, les centres-villes aussi.
- La présence de campus

- La disponibilité de la main d'œuvre - Sourcing RH – qualification
- Les infrastructures :
 - => Accessibilité pour l'entreprise => choix pour l'implantation/ attractivité
 - => Accessibilité pour les emplois => proximité des espaces densément peuplés ou bonne desserte en transports en commun. Une question de mobilité qui se pose en particulier pour les bas salaires, les horaires décalés.
- La question de l'emploi du conjoint : avoir une économie suffisamment diversifiée et dynamique pour offrir des perspectives au conjoint.

Les leviers :

- Politique d'aides aux entreprises [dispositif d'accompagnement et financement]. Selon l'investissement de l'entreprise, l'accompagnement est différent, mais il est nécessaire d'avoir un accompagnement quelle que soit la taille du projet. Besoin d'une structure pour coordonner l'implantation avec des relais locaux, notamment des acteurs clés.
- La politique de formation :
 - ✓ Manque d'anticipation sur les besoins, pas assez de GPEC
 - 90% de TPE/PME dans le tissu économique, pas de RH, il faut d'autres pistes pour anticiper les besoins
 - ✓ Etoffer et adapter l'offre de formation. Importance du lien entre formations existantes et besoins du territoire (qualifier et quantifier les besoins)
 - ✓ Des adaptations qui concernent aussi la formation initiale, un besoin de mieux connaître l'approche métier dans l'enseignement. Plus généralement, conscience de la difficulté à adapter l'appareil de formation sur les métiers (mal connus) de demain.
- L'accès à l'emploi : des solutions de mobilité pour les actifs
- L'offre de logements à destination des actifs

LA MESURE DE L'ATTRACTIVITE (Indicateurs)

Quels sont les indicateurs qui renseignent sur le niveau d'attractivité économique d'un territoire ?

- Création d'emploi par types et évolution
- Taux de création des entreprises
- Mutation / Survie d'entreprise
- Origine des entreprises [exo et endogène]
- Recherche / innovation : dépôt de brevet/ nombre de Labo
- Niveau de qualification des actifs
- Niveau de qualification des demandeurs d'emploi

- Sièges sociaux implantés
- Capacité à garder les étudiants
- Solde migratoire
- Pôle filière /écosystème par territoire
- Dynamique filière : nombre de projets structurants
- Emploi non pourvu pour des raisons de mobilité et/ou qualification
- Investissements directs étrangers
- Budgets d'aide aux entreprises
- Temps moyen d'accès à l'emploi

L'APPRECIATION DE L'ATTRACTIVITE (à dire d'experts)

Quels sont les acteurs qui participent ou qui sont soumis à l'attractivité économique et quelles informations peuvent-ils apporter en complément de l'information « statistique » ?

- Les services développement économique des collectivités pour identifier les besoins
- Importance des élus
- Les structures d'accompagnement des PME, les pôles de compétitivité, les fédérations professionnelles
- Les associations et clubs d'entreprises
- Les chambres consulaires
- L'Union pour l'Entreprise (UPE)
- L'ORM (compétences, transférabilité des compétences, anticipation des besoins)
- Pôle emploi, APEC, maisons de l'emploi
- Syndicats de zones
- OPCO
- BREA (Banque Régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage)

2/ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / RECHERCHE / INNOVATION

Animation Aurélie THOMAS (AGAM)

LES CONDITIONS DE L'ATTRACTIVITE

Quels sont les facteurs d'attractivité favorisant la venue d'étudiants, l'installation et le développement des organismes de recherche et d'innovation ?

Quels sont les leviers activés par les territoires pour être attractifs en matière d'ESR ?

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

En préalable, le groupe précise que ces conditions sont à distinguer :

- Suivant le niveau d'études : niveaux licence/Master
- Suivant l'origine des étudiants : nationaux/étrangers

L'offre d'enseignement

- Le nombre d'étudiants pour des raisons de lisibilité, effet « masse »
- La qualité de l'enseignement supérieur, la renommée des universités
- La présence d'écoles supérieures, d'ingénieurs
- Les perspectives d'emploi sur le territoire pour les 3^{èmes} cycles
- Les frais d'inscription

Les conditions d'accueil des étudiants

- Disposer de campus de qualité
- Offre en logement notamment en cité-U et résidences services étudiants
- La mobilité : externe (connections de la ville avec extérieur) et interne (offre en transports en commun)
- Les aménités urbaines (les étudiants ne font pas qu'étudier, ils sortent aussi et « pratiquent le territoire »)
- La présence de communautés déjà présentes sur le territoire pour les étudiants étrangers

RECHERCHE ET INNOVATION

- Qualification de la main d'œuvre
- Présence d'un écosystème d'entreprises fonctionnant en réseau (par exemple pôle de compétitivité)
- La présence importante des start-ups dans le tissu économique
- Les orientations stratégiques données par l'Etat
- Le lobbying politique exercé pour les fonctions de recherche
- La qualité et la quantité des partenariats public-privé pour que la recherche fertilise l'innovation sur le territoire,
- La formation continue
- La participation aux événements internationaux : marketing territorial, le territoire fait sa promotion

LA MESURE DE L'ATTRACTIVITE (Indicateurs)

Quels sont les indicateurs qui renseignent sur le niveau d'attractivité dans les domaines Enseignement supérieur, recherche et innovation ?

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Evolution des effectifs étudiants
- Solde entrées-sorties des étudiants (migrations résidentielles)
- Part des étudiants en provenance d'autres académies pour les niveaux master (pas pour les niveaux Licence en raison du dispositif parcours sup)
- Nombre d'étudiants ERASMUS
- Part des étudiants étrangers et évolution
- Place des universités dans les classements internationaux (type Shanghai)
- Nombre de thèses soutenues (voir site web thèses.fr)
- Nombre de productions scientifiques

RECHERCHE ET INNOVATION

- Nombre d'emplois des fonctions « conception et recherche » (INSEE-RP)
 - Effectifs dans la recherche publique
 - Nombre de dépôts de brevets (INPI)
 - Nombre de dispositifs « CIFRE »
 - Nombre de colloques internationaux sur la recherche et l'innovation,
 - Nombre de laboratoires de recherche
 - Nombre de start-up récompensées dans les trophées nationaux ou internationaux (exemple Trophée de las Vegas sur start-up)
- ⇒ A voir si effectifs recherche public et privé disponibles auprès du Ministère de la recherche

L'APPRECIATION DE L'ATTRACTIVITE (à dire d'experts)

Quels sont les acteurs qui participent ou qui sont soumis à l'attractivité ESR-Innovation et quelles informations peuvent-ils apporter en complément de l'information « statistique » ?

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Rectorat : délégation à l'ESR (un par académie)
- CROUS
- Associations d'étudiants
- Direction économique de la DIRECCTE
- OVE (Observatoire de la vie étudiante)

RECHERCHE ET INNOVATION

- Délégations régionales du CNRS
- CRI
- BPI (Banque Innovation France)
- Clubs de créateurs d'entreprises
- Jeunes chambres économiques
- APEC
- INSEE
- ARI
- INPI
- VP universités aux questions internationales
- SATT Sud-Est
- Pôles de compétitivité (enquêtes annuelles)

3/ TOURISME

Animation Marion BAGNIS (AUDAT)

LES CONDITIONS DE L'ATTRACTIVITE

Principaux facteurs d'attractivité :

- L'environnement : Présence d'espaces naturels, présence d'éventuels labels (plages, sites...), patrimoine historique et culturel, l'ensoleillement, sentiers de randonnée
- Une offre d'équipements diversifiée : Sentiers de randonnées, logements saisonniers, les réseaux de transports
- La diversité de l'offre touristique : Tourisme culturel (festivals), d'affaire (congrès), saisonnier (variété d'offres dur les 4 saisons), de croisière, hôtel 5*
- L'image : Présence dans les médias (positivement), référencement à l'étranger, marque territoriale, rayonnement local/ national/ international, plaquettes dans les agences de voyages

Sur place : l'hospitalité, la qualité d'accueil, la sécurité, la propreté

Coût d'un repas moyen

Qualité de vie

Les leviers :

- Une offre d'équipements diversifiée : aménagements portuaires, plages, réalisation parcs à thème, aquarium, circuits viticoles, ...
- Un accueil pour les emplois saisonniers : Au niveau de l'hébergement dans le PLH, dans les offices de tourisme, des CDI intermittents pour les saisonniers
- Une mobilisation des institutions : Pôle emplois, mission locale, CBE, Former des agents pour l'accueil des étrangers
- Les transports : Offre variée, accessibilité, état des réseaux, informations concernant les transports (via une application par exemple)
- Promouvoir le patrimoine culturel : Soutien aux festivals, pèlerinage sur des lieux de tournage de cinéma
- Renforcer l'identité numérique : Référencement internet, travail sur les marques/ labels/ certifications du territoire, des partenariats à impulser, une présence sur des salons spécialisés.
- Promouvoir les entreprises et startups locales à l'étranger

LA MESURE DE L'ATTRACTIVITE (Indicateurs)

- Indicateurs de fréquentation : Volume et profils des touristes, fréquentation touristique dans les hébergements (nombre de nuitées, taxes de séjour, taux de remplissage des hôtels), la fréquentation événementielle (Flux vision avec le réseau orange et une extrapolation sur les autres fournisseurs), fréquentation des musées
- Indicateurs de présence sur les supports multimédias : Nombre de tags/ mentions sur les réseaux sociaux, Reportages documentaires à la TV, nombre de visiteurs sur les sites.
- Indicateurs économiques : Les commerces/les services / activités (nb diversité et évolution), indicateurs de prix/retombées économiques (prix moyen d'une journée, d'un repas), nb formation et nb emploi des professions dédiées au tourisme, accessibilité des transports, nb d'hébergements (capacité d'accueil, lits touristiques) et diversité
- Indicateurs qualitatifs : Indice de satisfaction, recueil d'avis et de notes sur des sites par enquêtes
- Indicateurs environnementaux : Climat, ensoleillement, pollution, précipitations, labels et pavillons, km de pistes cyclables
- Accessibilité (ports, aéroport, gare, TC) : fréquentation et diversité

L'APPRECIATION DE L'ATTRACTIVITE (à dire d'experts)

- Le guide du Routard et Lonely planet
- Les acteurs impliqués sur la notion d'hébergement (Booking, airBnB...)
- Les Agences de Développement Touristique (ADT), le Comité Régional de Tourisme (CRT), les offices de tourisme et les collectivités
- Les fédérations, syndicats et branches
- Les chambres consulaires
- Les grandes collectivités
- Les établissements certificateurs
- L'Agence Régionale de Santé (ARS), Atmo Sud et Météo France
- Les autorités portuaires et la SNCF
- Les experts du tourisme : Départements études des ministères, les laboratoires de recherche, les universités.
- Opérateurs de Compétences (OPCO)
- Banque Régionale de l'Emploi et de l'apprentissage (BREA)